

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES TOUTES ET TOUS MOBILISEES LES 21 ET 25 NOVEMBRE!

UNE CRISE SANITAIRE ET DES CONFINEMENTS QUI SACRIFIENT LES FEMMES !

Dans cette période de crise sanitaire et sociale dont les plus précaires sont les premières victimes (70% des précaires sont des femmes), nous commencerons par cette citation qui est bien trop d'actualité 71 ans après : «N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique, ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.» S. de Beauvoir, 1949.

Violences sexuelles et sexistes en forte hausse, contestation du droit à l'IVG, la crise sanitaire et le confinement ont eu un impact sans précédent sur la vie des femmes.

ASSEZ DE BLABLA POUR LA GRANDE CAUSE NATIONALE

Il y a un an prenait fin, quasiment jour pour jour, le Grenelle sur les violences conjugales, au moment même où nous constatons l'augmentation du nombre de féminicides en France sur l'année 2019. Ce Grenelle n'a apporté ni solutions satisfaisantes, ni outils concrets pour répondre aux besoins de protection des femmes et minorités de genre, et effectuer des changements dans les mentalités.

Plus de 150 femmes ont été tuées en 2019 par leur compagnon ou ex compagnon. Plus d'un tiers d'entre elles avaient porté plainte!

Les permanences téléphoniques du 3919 étaient déjà saturées avant le 1er confinement et elles ont reçu plus de 15% d'appels en plus durant celui-ci. Au lieu de rajouter des moyens à l'association d'utilité publique qui gère ce numéro, [l'Etat souhaite le privatiser](#) !

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux la lutte contre les violences et pour la protection des femmes ne peut pas obéir à une logique de marché !



Membre de l'Union
syndicale
Solidaires

De plus alors qu'une femme sur 5 sera victime de harcèlement sexuel au cours de sa carrière professionnelle, la [France n'a toujours pas ratifié la Convention 190](#) de l'Organisation Internationale du Travail : celle-ci prévoit notamment des mesures qui contraignent les employeurs à prévenir et sanctionner le harcèlement sexuel, et à donner des droits aux femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales...

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL !

Si ça n'était plus à démontrer, la crise sanitaire a mis en exergue que nos métiers, fortement féminisés, ne sont pas reconnus à hauteur de leurs qualifications et responsabilités ainsi qu'au niveau de leur pénibilité, ni à la hauteur de leur importance dans la société. Ils font aussi partie des plus précaires. Et le Ségur de la Santé n'a fait que créer encore plus de disparité dans nos rémunérations !

MOBILISONS-NOUS POUR DES MESURES AMBITIEUSES !

SUD Santé Sociaux exige des mesures ambitieuses et des moyens financiers pour que la lutte contre les violences faites aux femmes soit une priorité.

Nous exigeons

- **Des moyens humains et financiers pour pouvoir accueillir dignement les femmes qui portent plainte, les écouter et mettre en œuvre des moyens de protection,**
- **L'application de l'ordonnance de protection,**
- **L'augmentation des moyens pour les associations qui accueillent les femmes victimes de violences,**
- **Une éducation non sexiste dès le plus jeune âge,**
- **Des formations obligatoires pour les professionnel.les de santé, du médico-social et du social, à la fois pour les référent-es harcèlement sexuel mais plus largement sur les violences sexistes et sexuelles.**
- **La revalorisation de 400€/mois des métiers de notre secteur que ce soit dans le sanitaire, le social, ou le médico-social, sans oublier l'animation et l'aide à domicile.**
- **La reconnaissance des qualifications, des responsabilités et de leur pénibilité (horaires, amplitudes, rythmes de travail),**
- **À travail égal, salaire égal !**
- **De véritables mesures contre les ambiances sexistes et le harcèlement sexuel au travail, en commençant par ratifier la convention 190 de l'OIT.**